

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance ordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, le lundi 6 août 2018, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Guillaume Tardif Sébastien Dubé Abel Thériault Vallier Côté
---------------------------	--

Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Caroline Coulombe
---------------------------	---

Monsieur le maire	Renald Côté
-------------------	-------------

tous formant quorum.

L'adjointe administrative, madame Édith Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

18.08.220

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

18.08.221

RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 2018

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner ce dernier.

18.08.222

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Coulombe et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement des comptes à payer pour le mois de juillet 2018 s'élevant à 59 652,13 \$, et des comptes courants s'élevant à 269 229,76 \$, pour un grand total de comptes et approbations se chiffrant à 328 881,89 \$.

18.08.223

AUTORISATION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE JUILLET 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Abel Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dépenses figurant aux certificats de crédits suivants pour la voirie, l'administration, les loisirs et le Service incendie pour le mois de juillet 2018.

ADM-18-07-003
V-18-07-003
L-18-07-003
SI-18-07-003

18.08.224

AUTORISATION DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LE MOIS D'AOÛT 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les dépenses énumérées aux engagements de crédit suivants pour l'administration, la voirie, les loisirs et le Service incendie pour le mois d'août 2018.

ADM-18-08-001

V-18-08-001

L-18-08-001

SI-18-08-001

18.08.225

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

L'adjointe administrative, madame Édith Dionne, procède au dépôt de la correspondance reçue durant le mois de juillet 2018.

ADMINISTRATION

18.08.226

ACHAT DE PANNEAUX D'INSONORISATION POUR LA SALLE INNERGEX VIGER-DENONVILLE

ATTENDU QUE lors des dernières locations de la salle Innergex Viger-Denonville nous avons constaté un problème d'insonorisation et qu'il nous a été fortement recommandé par M. Daniel Breton, musicien, d'installer des panneaux acoustiques afin de régler ce problème;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de panneaux acoustiques chez Dynaco BMR au coût de 2 208 \$ plus les taxes applicables. La somme sera prélevée à même les surplus envisagés de l'année en cours.

18.08.227

ENTENTE DE SERVICE POUR L'INSTALLATION D'UN MODULE POUR LOISIRS SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la résolution 18.07.208 a déjà été adoptée à ce sujet lors de la séance du 9 juillet dernier, mais que la MRC de Rivière-du-Loup a dû réviser les montants de chaque module dû aux décisions de chaque municipalité;

ATTENDU QUE le prix du module Loisirs est resté sensiblement le même, que celui de réservation en ligne a considérablement augmenté et que le conseil n'est pas convaincu de son utilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Abel Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution 18.07.208 et d'autoriser l'entente avec M. Blais ainsi que les dépenses de 586,66 \$ seulement pour le module des loisirs (formulaires d'inscription aux activités loisirs/culture).

18.08.228

MODIFICATION AU CONTRAT DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QUE le contrat du nouveau directeur général, monsieur Stéphane Chagnon a été signé et que sa date d'embauche est prévue pour le 17 septembre 2018, mais que M. Chagnon s'est montré disponible à l'emploi une semaine avant la date prévue, soit le 10 septembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la date d'embauche au 10 septembre 2018 du contrat en vigueur.

18.08.229

AUTORISATION D'ACHAT D'UN LOGICIEL DOCUMENTAIRE

ATTENDU le regroupement de 11 municipalités et de la MRC pour l'acquisition du logiciel documentaire Ultima de la firme GCI;

ATTENDU l'aide financière accordée à la MRC pour ce projet dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal représentant 50 % des coûts;

ATTENDU l'intérêt déjà témoigné par notre municipalité pour le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil autorise l'achat du logiciel de gestion documentaire Ultima de la firme GCI pour un montant maximal de 3 613,64 \$ plus les taxes applicables dont 1 000 \$ pour la licence, un maximum de 2 250 \$ pour la conversion des données actuelles vers le nouveau logiciel et 363,64 \$ pour la formation;

QUE ce conseil demande à la directrice générale ou au directeur général de prévoir une part du montant de plus ou moins 3 015 \$ concernant le contrat d'entretien annuel aux prévisions budgétaires 2019 et suivante dont la répartition entre les 11 municipalités reste à déterminer.

18.08.230

AUTORISATION D'OCCUPER LA SALLE INNERGEX VIGER-DENONVILLE POUR LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSEIL DU COMTÉ DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

ATTENDU QUE la MRC de Rivière-du-Loup a besoin d'une salle exceptionnellement pour la tenue de l'assemblée de conseil du comté du 18 octobre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la MRC de Rivière-du-Loup à tenir leur assemblée à la salle Innergex sans frais de location.

18.08.231

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA LOCATION DE LA SALLE INNERGEX VIGER-DENONVILLE POUR LE 5^E ANNIVERSAIRE DU PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE VIGER-DENONVILLE.

ATTENDU QUE le Parc Éolien Communautaire Viger-Denonville a été le plus généreux donateur en commandite pour cette salle et qu'elle en porte son nom.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers de donner gratuitement la location lors du 5^e anniversaire du PECVD prévu le samedi 20 octobre 2018.

18.08.232

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

105 \$

Du compte no. 02-33009-525- entretien et réparation Sierra (voirie-hiver) au compte no. 02-33020-454- formation et perfectionnement (voirie-hiver)

300 \$

Du compte no. 02-22000-442- services payés autres municipalités (service incendie), au compte no. 02-22000-310- frais de déplacement (service incendie)

850 \$

Du compte no. 02-22000-442- services payés autres municipalités (service incendie),

au compte no. 02-22000-331- télécommunications (service incendie)

600 \$

Du compte no. 02-32012-521- entretien et réparation chemin paroisse (voirie-été), au compte no. 02-32040-331- télécommunications (voirie-été)

VOIRIE

18.08.233

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE USAGÉE

ATTENDU QUE la camionnette Chevrolet Sierra 2011 nécessite des réparations et qu'elle cumule au compteur 240 000 km;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge important de se doter d'une camionnette sécuritaire et en bon état;

ATTENDU QUE la Municipalité a validé le marché des camionnettes légèrement usagées et qu'elle a identifié une camionnette répondant à ses besoins et en deçà de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Caroline Coulombe et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition d'une camionnette de marque GMC, modèle Sierra 2015, avec un kilométrage de 41 000 km, comprend le reste de la garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km ainsi qu'une balance de la garantie 5 ans 100 000 km sur le groupe propulseur (selon la première éventualité) à compter de la date de mise en service le 23 mars 2015, auprès du concessionnaire Service Bérubé Ltée de Trois-Pistoles, au coût de 27 995,00 \$, plus les taxes applicables, moins l'échange du camion Sierra 2011 contre 6 300 \$ taxes incluses pour un total de 24 743, 25 taxes comprises.

Cette somme sera prise à même une partie du revenu supplémentaire de plus de 100 000 \$ consentis dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local – volet « Entretien des routes locales » au chapitre des immobilisations.

18.08.234

RÉPARATION DU CAMION INTERNATIONAL

ATTENDU QUE le camion International nécessite des réparations;

ATTENDU QUE le directeur des travaux publics a demandé une inspection du camion afin d'évaluer les coûts des réparations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Abel Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense jusqu'à un maximum 24 500 \$ taxes comprises chez le Centre Routier 1994 Ltée.

INCENDIE

18.08.235

RAPPORT MENSUEL DU MOIS DE JUILLET 2018

L'adjointe administrative, madame Édith Dionne, procède au dépôt des rapports d'activités du Service incendie du mois de juillet 2018.

18.08.236

MISE EN VENTE DE L'ANCIENNE UNITÉ D'URGENCE INTER MÉTRO DU SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat pour l'ancienne unité d'urgence Inter Métro du Service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Abel Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale adjointe et

secrétaire-trésorière adjointe à procéder à la publication de la mise en vente de cette unité d'urgence dans le journal Info-Dimanche.

LOISIRS

18.08.237

DEMANDE DE PRIX POUR LA RÉPARATION DES BANDES DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE les bandes de la patinoire sont désuètes et qu'elles nécessitent des réparations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la municipalité à demander des prix auprès de différents fournisseurs et entrepreneurs pour la réparation des bandes de la patinoire.

AFFAIRES NOUVELLES

Rappel - Changement d'emplacement à la salle Desjardins pour la tenue de la séance du conseil du 10 septembre 2018

18.08.238

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 8 h 45.

18.08.239

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 8 h 55.

Renald Côté, maire

Édith Dionne, adjointe administrative